

COMMUNE DE SAINT PIERRE DE VARENNES

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE ordinaire du 03 février 2023 à 20 h 00

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 10 Convocation du 27/01/2023

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Aimé MAIERON et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs :

Mme Marion ALEXANDRE = pouvoir à M. Patrice LARONZE

M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à M. Gérard DURAND

M. Loïc GARNIER = pouvoir à M. Patrick CAMUS

M. Dominique RAVault

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Agnès GRILLOT

Délibération n° 003_2023

Subventions aux Associations et autres pour 2023

Il est proposé les subventions ci-après pour 2023 :

Cantine Scolaire	16 000 € (participation aux dépenses)
Voyages Ecole	1 000 €
La Pause	180 €
UPCV	180 €
Agrisolidarité	100 €
Coopérative Scolaire	1 200 €
Creusot Cyclisme (Train Hard)	300 €
MFR du Charolais Brionnais Anzy le Duc	40 €
APEV	300 €
Imprévus	700 €
TOTAL =	20 000 €


Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal donne son accord pour l'attribution de ces subventions et dit que ce montant total sera inscrit au budget 2023 à l'article 65748.

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance



Le Maire, Gérard DURAND



Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la Sous-Préfecture
le 7 FEV. 2023
et publié, affiché, notifié, mis
en ligne le 7 FEV. 2023

Mairie de St Pierre de Varennes

De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: mardi 7 février 2023 11:52
À: s2low@s2low.org; mairie-st-pierre-de-varennes@wanadoo.fr;
backups2low@adullact.org
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--SPREF0711-217104686-20230207-8858.xml; 071-217104686-20230203-003_2023-DE-1-2_8927.xml



Accusé de réception

Acte reçu par: Sous-Préfecture de AUTUN
Nature transaction: AR de transmission d'acte
Date d'émission de l'accusé de réception: 2023-02-07(GMT+1)
Nombre de pièces jointes: 1
Nom émetteur: Commune de Saint-Pierre-de-Varennes
N° de SIREN: 217104686
Numéro Acte de la collectivité locale: 003_2023
Objet acte: Subventions aux Associations et autres pour 2023
Nature de l'acte: Délibérations
Matière: 7.5-Subventions
Identifiant Acte: 071-217104686-20230203-003_2023-DE

Rapport d'erreur(s):